

Les géographes au secours du département et de son identité...



Il est parfois de bon ton de considérer que le département de la Mayenne a un problème d'identité, et ce problème d'identité serait à la source de bien des maux, dont la surmortalité du suicide (cf. *Lettre du CÉAS* n° 147 de juillet-août 2000).

Manifestement, des géographes comme René Musset († 1977), auteur d'une étude géographique sur le Bas-Maine publiée en 1917, ou Georges Macé († 1999), dont la thèse de doctorat d'État sur la Mayenne a été publiée en 1982, ne partagent pas ce point de vue du manque d'identité (mais parlons-nous tous de la même « identité » à défaut d'avoir précisément défini le concept ?).

René Musset réalise une étude géographique sur le Bas-Maine dont, certes, les frontières ne coïncident pas de façon absolue avec le département de la Mayenne. Quoi qu'il en soit, René Musset rappelle qu'à la formation du département de la Mayenne, des considérations historiques ont surtout présidé : « *On a voulu réunir les régions qui vivaient sous l'empire d'une même coutume et d'une même vie* », explique René Musset. Celui-ci ajoute que « *les circonstances se prêtèrent merveilleusement à ce dessein* ». Il précise par exemple que les limites ouest et nord s'imposaient car la Bretagne et la Normandie, régies par un droit spécial, ne pouvaient se diviser qu'entre leurs propres limites.

« Une région naturellement une »...

Après avoir développé la question des délimitations, René Musset cite Léon Maître : « *C'était en somme une solution satisfaisante, qui fut acceptée sans peine par les populations intéressées* »... En fait, comme le souligne René Musset, on s'était efforcé de donner au département une unité économique. Ainsi, le préfet Harmand écrit, dans un Rapport de 1811, que le département constituait une « *vaste manufacture* » dont le centre était à Laval et avec Mayenne et Château-Gontier comme centres secondaires. Et le préfet Harmand d'expliquer que les commissaires chargés de la formation des départements avaient eu le souci de constituer le département de la Mayenne avec « *toutes les communes où on cultivait le lin, où on l'apprêtait, le manœuvrait, le filait, le convertissait en toile* »...



René Musset ajoute que tel que le département a été constitué, « *il présentait, sans que la volonté des commissaires y eût été pour rien, non seulement une unité hydrographique, mais aussi une unité géologique : il est compris tout entier dans le Massif armoricain et composé seulement de terrains anciens* »... René Musset précise brillamment : « *Par une rencontre assez rare, le département de la Mayenne est, sinon une région naturelle, du moins une région naturellement une* »...

Quand l'industrie et le commerce des toiles s'effondrèrent, analyse René Musset, « *l'unité du département n'en a pas été diminuée* ». La Mayenne a gardé une identité en se repliant sur la terre : « *devenue presque exclusivement agricole, écrit-il, elle a eu partout les mêmes révolutions dans sa culture, et ne présente guère de différences entre ses parties* ».

« Une réalité vécue par ses habitants »

Pour Georges Macé, « *il serait vain de chercher à la Mayenne une unité physique* ». Il souligne que le département, par son relief, son climat, se présente « *comme un espace ouvert* ». Cette caractéristique a beaucoup été reprise ces derniers mois en Mayenne, mais parfois pour justifier le manque d'identité du département. Georges Macé n'allait pas du tout dans ce sens. « *Terre de transition, sans réelle individualité physique, s'interroge-t-il, la Mayenne n'aurait-elle donc qu'une unité administrative ?* » Et de rappeler, à la suite de René Musset, les conditions de sa création...

« *Malgré les ruptures des dernières décennies, conclut Georges Macé, la Mayenne, département le plus rural de l'Ouest, reste fortement attachée à sa vocation agricole tandis que survivent encore des comportements et une qualité de relations sociales* ».

Mais cette relative unité, s'interroge ensuite Georges Macé, va-t-elle voler en éclats avec « *les forces centrifuges multiples* » ? En fait, selon lui :

« La frontière institutionnelle, vieille désormais de presque deux siècles, a fini par déclencher un processus de cristallisation autour du chef-lieu, Laval, qui abrite les administrations et différents services économiques ou sociaux à vocation départementale. Par leur intermédiaire, la Mayenne est devenue une réalité vécue par ses habitants. Le Conseil général affirme sa personnalité au fil des années. Les organisations agricoles élaborent des plans de développement, multiplient les réseaux d'exploitants ; elles s'engagent même dans des pratiques spécifiques en matière de politique foncière, si bien qu'entre la Mayenne et le Maine-et-Loire ou la Sarthe, la frontière administrative sépare brutalement deux champs d'application très différents de la législation ».

« Aujourd'hui donc, des pouvoirs s'exercent, des décisions se prennent, des idéologies se diffusent, des conflits se développent, des solidarités se nouent dans le périmètre du département »...

Si c'est bien d'identité dont parle Georges Macé au début des années quatre-vingt, peut-on penser raisonnablement, soit qu'il s'est trompé, soit que ces trente

dernières années ont bouleversé les données de la question ?



Sources :

- ✓ MUSSET René, *Le Bas-Maine – Étude géographique*. Paris : A. Colin, 1917. Laval : Librairie Cantin, 1978 (pp. 28 à 31).
- ✓ MACÉ Georges, *Un département rural de l'Ouest : la Mayenne*. Mayenne : Imprimerie de la Manutention, 1982 (tome 1, pp. 2 et 3).

Mayennais, qui sommes-nous ?

« Gaulois par notre origine, ayant reçu l'influence romaine et quelque mélange de sang germain, nous sommes aujourd'hui tout simplement des Mayennais, Français très peu différents des autres Français, et de ceux qui se font le moins remarquer »...

(Abbé A. Angot, *Dictionnaire de la Mayenne*, 1902)

